

## FORMATION



# RÉUSSIR VOTRE PASSAGE EN CSE

>> Formation interentreprises à destination des représentants du personnel



## PROGRAMME

### I. LES NOUVELLES MODALITÉS DU DIALOGUE SOCIAL

- ▶ Mesurer les changements apportés par les ordonnances Macron sur les instances représentatives du personnel.

### II. LA MISE EN ŒUVRE DU CSE : COMMENT SE PRÉPARER ?

- ▶ Ce qu'il faut négocier : le périmètre, les moyens, l'organisation...
- ▶ Quand et dans quel ordre ?

### III. LE CSE : FONCTIONNEMENT, MOYENS, ATTRIBUTIONS

- ▶ Le fonctionnement et les attributions.
- ▶ La commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).
- ▶ Les représentants de proximité.

### IV. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

- ▶ Fonctionnement de vos instances et identification des principaux enjeux liés à la mise en place du CSE au sein de votre organisation.

PROCHAINES  
SESSIONS

> 26 AVRIL 2018  
> 29 MAI 2018  
> 22 JUIN 2018

390 €/PERS.



## NOTRE MÉTHODE

### DURÉE

- ▶ 1 journée

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Maîtriser les fondamentaux des ordonnances Macron et du passage en CSE
- ▶ Être en mesure d'identifier les principaux sujets de négociation, leur articulation dans le temps.
- ▶ Réaliser un état des lieux de la situation dans son organisation et se préparer.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Alternance d'exposés, d'échanges et de cas pratiques.

### ANIMATEUR-TRICE-S

- ▶ Avocat et consultant-e Syndex spécialisé-e-s dans l'accompagnement des représentants des salariés-e-s et des organisations syndicales.

*Syndex est un organisme de formation agréé (agrément-arrêté n°2000-2042).*

*La formation peut être financée par le budget de fonctionnement du CE.*

*À l'issue de la formation, le support et une attestation de stage sont remis aux stagiaires.*



## INFOS PRATIQUES

### DATES ET HORAIRES

- ▶ Au choix : 26 avril, 29 mai ou 22 juin 2018
- ▶ De 9h00 à 17h30

### LIEU

- ▶ 119, bd de Stalingrad, Villeurbanne

### PARTICIPANTS

- ▶ Nombre de participants : 10 à 15 personnes (nombre de places limité).
- ▶ Nous conseillons aux participants de venir à deux. Cela favorise la création d'une dynamique au sein de l'équipe.

### TARIF

- ▶ 390€ TTC par personne, déjeuner inclus

### INSCRIPTIONS

- ▶ Par mail : [a.delorme@syndex.fr](mailto:a.delorme@syndex.fr) en indiquant votre organisme, le nombre de participants et la date retenue.
- ▶ En ligne (cliquez sur la date souhaitée pour vous inscrire en ligne) :
  - ▶ **formation du 26 avril**
  - ▶ **formation du 29 mai**
  - ▶ **formation du 22 juin**



> [contact-ra@syndex.fr](mailto:contact-ra@syndex.fr)  
04 72 56 22 90  
[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)



**delgado  
& meyer**  
avocats associés

> [contact@degaldo-meyer-avocats.fr](mailto:contact@degaldo-meyer-avocats.fr)  
04 72 56 75 26  
[www.delgado-meyer-avocats.fr](http://www.delgado-meyer-avocats.fr)